

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 30 avril 2014

sous la Présidence de Monsieur Pierre ZAPPELLI

Préavis 06-2014 Evolution de l'environnement du travail informatique
Crédit demandé CHF 880'000.00

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 06-2014 du 19 mars 2014,
vu le rapport de la commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

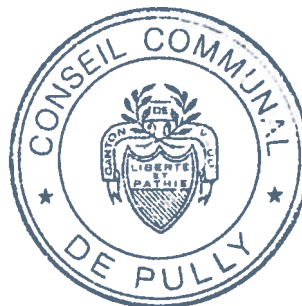
- d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF880'000.00 TTC destiné à couvrir les coûts de ce projet conformément aux chapitres 3 et 5 du préavis ;
- de financer ces montants sur les disponibilités de la bourse communale ;
- d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur une année, déduction faite des montants facturés aux différents partenaires, et de prélever le solde de la somme, soit CHF 627'000.00 TTC sur le fonds de renouvellement informatique.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully
Le président

La secrétaire



Pierre ZAPPELLI



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 1^{er} mai 2014